

Gouverner avec un Chancelier au Togo ? L'impossible crédibilité des résultats



Yves Ekoué Amaïzo

Auteur et Economiste à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
Il s'exprime ici à titre personnel.

Avant propos :

Compte tenu des changements rapides au Togo, il importe de lire cet article en liaison avec quatre autres qui l'ont précédé et signés par le même auteur, à savoir : « *la souveraineté confisquée au Togo* », « *le mépris du peuple togolais ?* », « *la spirale de la sagesse* », « *L'union sacrée face à la démocratie de la honte* », *Choisir entre allégeance et liberté au Togo : Les vraies « fausses urnes »*, (voir www.afrology.com)

Introduction : La crédibilité de la victoire provisoire de Faure Gnassingbé

Sans décompte transparent, des résultats fantaisistes et non définitifs ont été proclamés par la Commission électorale nationale dite « indépendante » (CENI) : sont sortis donnant en tête Faure Gnassingbé avec 60,22%, en second Emmanuel Bob Akitani avec 38,19 %, en troisième un non-candidat qui a désisté à la dernière minute Nicolas Lawson avec 1,04 % et en dernier Harry Olympio : 0,55 %. Le pouvoir togolais n'a donc pas trahi sa réputation, celle d'usurper le droit des Togolais à s'exprimer librement. Les partis qui ont refusé de s'aligner ont subi la loi du scrutin uninominal à un tour qui les a laminés. La disparition de plus de 1 million d'électeurs sur les listes entache le résultat d'irrégularités et de nullité. Seuls et abandonnés par la Communauté africaine et internationale, les citoyens togolais devront se contenter ou contester ces résultats dans un environnement hostile doublés de contraintes multiples que refusent de montrer les médias acquis au pouvoir d'un régime de plus de 38 ans. Les responsables sont nombreux.

1. Les nombreux responsables d'un système de non-droit

Au moment de la clôture du vote pour l'élection présidentielle au Togo le 24 avril 2005, des sources concordantes ont pu reconnaître des « hommes non identifiés »

procéder à « des déplacements d'urnes ». Faut-il rappeler que l'instruction a été donnée par les préfets en région que la population ne « stationne » pas autour des bureaux de vote, de peur d'assister en direct au processus d'usurpation de la souveraineté du peuple togolais ? En voulant s'interposer ici et là pour défendre leurs droits à l'autodétermination, les pacifiques électeurs togolais, devenus des « manifestants » face à des « individus en uniforme militaire » cherchant à récupérer des urnes dans certains bureaux de vote, ont essayé des tirs à balles réelles par les forces de l'ordre, ceci dans quatre différents quartiers de la capitale. L'information a été confirmée par une source policière à une grande agence de presse¹. Le bourrage des urnes sur l'ensemble du territoire conduit à se demander quels sont finalement les bureaux de vote où l'élection s'est déroulée sans fraude.

Il faut néanmoins rendre justice à une partie de l'armée togolaise qui continue, dans l'ombre, à faire preuve de patience et souhaite ardemment le retour à une certaine éthique. Une partie de l'armée togolaise n'est donc pas la seule responsable de la poursuite d'un régime dictatorial basé sur l'allégeance et l'usurpation des biens publics. De nombreux citoyens togolais, malhonnêtes et adeptes de privilèges asymétriques ont contribué par leur comportement, essentiellement la délation et l'abus du pouvoir et du droit, à souhaiter la perpétuation d'un système où dominant la force, les privilèges et le non-droit. L'image que les médias acquis au pouvoir donne du Togolais moyen se résume à celui d'un faible à savoir un « sous-homme » incapable de réaction et de contestation durable. Cela pose un problème de définition du mot chef. Il semble qu'au Togo ce terme se conjugue à tous les temps autour du synonyme d'exécutant servile. Il faut craindre alors que les chefs qui seront nommés dans un gouvernement de « continuité » ne perpétuent cette définition, à moins de faire du zèle pour accélérer les promotions internes.

2. Le viol de la démocratie au Togo

Contrairement aux déclarations intempestives avant les résultats officiels et définitifs, les élections togolaises ne se sont pas déroulées dans une atmosphère de transparence et de liberté, encore moins de convivialité. Le Togo se prépare à expérimenter les conséquences d'un coup d'Etat constitutionnel dont les fondements reposent sur des fraudes massives. Les décomptes des votes ont eu lieu dès le 24 avril 2005 au cours d'une éclipse informationnelle prolongée du Togo ayant pour objet d'assurer un verrouillage informationnel du pays (frontières fermées, contact téléphonique et Internet brouillé, journalistes indépendants indésirables, observateurs indépendants priés d'aller voir ailleurs).

Il y a, par ailleurs, un véritable complot des grands médias pour minimiser la réalité des faits, les graves atteintes aux droits de l'homme et au déroulement d'élections libres et transparentes. La validation du coup d'Etat constitutionnel conduite par un groupe de généraux Zoumaro Gnofame, Seyi Mémème, Assani Tidjani, Sizing Walla, Zakari Nandja² a permis d'inaugurer une élection à sens unique au Togo. Il faut élargir ce groupe à quelques frères de Faure Gnassingbé lequel doit trouver des places de choix pour Kaptcha Gnassingbé, directeur général de la zone franche togolaise, Toyi Gnassingbé, Vice-président des Grands moulins du Togo et Rock Gnassingbé,

Commandant de la Force d'intervention rapide de l'armée. En banalisant les élections togolaises, la communauté internationale a misé sur le silence du peuple togolais, considéré comme amorphe et incapable de réaction comme en Equateur ou en Ukraine...

La proclamation des élections prévue en principe le 26 avril risque de poser un problème. Quelle est l'autorité dont la crédibilité n'est pas remise en cause pour impartialité et qui peut déclarer le nom du Président du Togo sans violer l'esprit de la démocratie ? Le Gouvernement togolais ? La commission électorale nationale dite « indépendante » (CENI) laquelle a besoin d'au moins 48 heures pour traiter les résultats des Commissions locales « indépendantes » installées dans les chefs-lieux des cinq régions administratives du Togo ? La communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ? Les observateurs non-indépendants ? Aucun d'entre eux ! Chacune de ces autorités, d'une manière ou d'une autre a violé l'esprit de la démocratie au Togo et sera tenue responsable des nombreux morts et blessés dont le nombre est sous-estimé par les radios « politiquement correctes ».

3. Obasanjo s'est limité à un consensus sur une gestion « post-électorale »

Le paradoxe dans la gestion de la crise au Togo consiste pour les autorités sous-régionales et internationales à « appeler au calme » tout en se gardant de commenter les événements qui ont mené à faire sauter les verrous de la paix des cimetières que connaissait le Togo sous feu Eyadéma Gnassingbé. La sécurité est réduite à garantir celle d'une minorité de Togolais puisque les forces de sécurité togolaises n'ont pas hésité à faire usage de gaz lacrymogène et de grenades assourdissantes pour disperser le rassemblement d'une foule dont le moteur n'est plus la faim, mais la colère.

Le Président nigérian, en tant que Président en exercice de l'Union africaine, semble avoir compris que la CEDEAO n'était plus crédible. Il a convoqué les représentants de la Coalition de l'opposition représenté par Gilchrist Olympio et ceux du pouvoir représenté par Faure Gnassingbé pour discuter de la mise en place d'un « environnement pacifique post-électoral ». Est-ce à dire que les élections ne seront plus remises en cause ? Il faut garder à l'esprit que toute annonce d'une victoire sur la base de chiffres fantaisistes risque d'embraser le pays si les Togolais décident de se battre pour la liberté ou recommencer une forme d'allégeance à sens unique. Est-ce à dire qu'officieusement, le Togo a de facto deux présidents dont la légitimité est inversement proportionnelle à la crédibilité des déclarations ? Le fait que Faure Gnassingbé et Gilchrist Olympio, invités d'honneur du Président Obasanjo, se soient serrés la main un jour avant l'annonce des résultats provisoires entachés d'irrégularités s'apparentent pour certains à un piège alors que pour d'autres, il s'agit là d'un début de réconciliation dont les termes restent non-transparents.

4. La banalisation de la légitimité usurpée

Malgré la présence d'un hélicoptère en surveillance au-dessus du quartier Bè, considéré comme le bastion de l'opposition, des rafales d'armes automatiques ont retenti aux quatre coins de Lomé le jour des élections. Cela témoigne de la virulence des affrontements qui sonnent déjà le début d'une insurrection que certaines capitales

occidentales considèrent encore comme non significatives et refusent à prendre position. La raison de ce début d'insurrection est simple. Dans plusieurs quartiers et en totale illégalité, les représentants des partis d'opposition n'ont été admis dans les bureaux de vote qu'après le bourrage des urnes qui prend en moyenne deux heures pour s'accomplir...

Le geste courageux de l'ex-ministre de l'intérieur, consistant à démissionner en fanfare face à sa conscience et devant l'histoire, doit être salué. Le faire en pleine nuit et demander l'asile politique à l'Allemagne témoigne de l'état de la liberté d'expression au Togo. Il est dommage que d'autres n'en fassent pas autant. En effet, s'il est vrai que Faure Gnassingbé a déclaré lors d'une conférence de presse le dimanche au soir de la clôture des urnes qu' « *aujourd'hui, je ne veux pas m'éterniser au pouvoir* », il faut se rappeler la promesse non tenue de son père de ne pas se représenter aux élections. S'il veut être crédible, il suffit qu'il s'engage à démissionner et à laisser la formation du gouvernement dite d'ouverture se faire avec les représentants de tous les partis politiques. Il faudrait aussi réfléchir à ce que serait le Togo sans lui et sa famille en termes de prospérité, corruption, niveau de la pauvreté, état de la démocratie et de la liberté. Bref, l'instabilité prévisible du Togo risque d'être liée à la volonté unilatérale de Faure Gnassingbé de s'accrocher au pouvoir.

Le peuple togolais, considéré comme « non-réactif » par certaines puissances occidentales, a appris à ne compter que sur lui-même. Pourtant, sans un minimum de bon sens de la communauté internationale et surtout de pays comme l'Allemagne et les Etats-Unis, les élections frauduleuses togolaises passeraient à la trappe de la banalisation de la légitimité usurpée de celui qui détient les médias, l'argent et l'armée. Le peuple togolais acceptera-t-il une usurpation de son droit à l'autodétermination sans broncher ? Certainement pas ! Aura-t-il les moyens de contester légalement les fraudes massives sans des vagues de manifestations importantes ? Difficile à prédire. Il faut néanmoins offrir une porte de sortie honorable pour tous les partis et permettre à la société civile, celle qui a le plus souffert des fourvoiements des dirigeants politiques, d'avoir son « mot à dire ». Il faut revoir le principe même du pouvoir présidentiel au Togo et renégocier une transition pour aller vers un Etat fédéral. On ne peut imposer à plus de 60 % de la population d'être dirigé par une oligarchie basant tirant sa légitimité de la « force et de l'abus du droit » même si l'hypocrisie des communautés internationale et africaine laisse rêveur sur le type de renaissance africaine que les chefs d'Etat africains veulent construire au Togo.

5. Une transition de 18 mois au Togo

Compte tenu des fraudes massives, ne faut-il pas simplement déclarer, comme dans d'autres pays, la nullité des élections togolaises et proposer des nouvelles élections présidentielles et législatives dans lesquelles les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Union africaine, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et la CEDEAO purifiée seront conviés à en déterminer les modalités avec les partis en présence ?

Il faudra d'ailleurs rediscuter les choix d'une élection uninominale à un tour, voire la constitution elle-même puisqu'elle repose sur un coup d'Etat constitutionnel orchestré

par des militaires ayant décidé d'empêcher le citoyen togolais de s'exprimer librement. Une telle refonte en profondeur pourra prendre un peu de temps, au moins 18 mois. En attendant, un gouvernement d'union nationale dirigée par une personnalité de la société civile, qui aura au préalable obtenu un consensus sur son nom de l'ensemble des partis, s'impose. A ce titre, l'exemple du choix de la candidature consensuelle de la coalition de l'opposition devrait s'appliquer à tout le pays. Le modèle de gouvernance serait un Togo avec un Président dont les fonctions seront réduites à celui de gardien des institutions. Il devra par contre être assisté d'un « Chancelier » à l'instar de la constitution allemande ou autrichienne pendant environ une période n'excédant pas 18 mois.

6. Un Président honorifique et un Chancelier ?

Le Chancelier intérimaire du Togo devra incarner un pouvoir exécutif qui ne pourra faire abstraction de la représentation des cinq régions du pays. Il devra nécessairement émaner de la société civile et aura pour mission, au cours de cette période transitoire, d'organiser des nouvelles élections transparentes et libres et surtout de réformer l'armée togolaise en valorisant la partie de l'armée qui a toujours été fidèle au peuple togolais. L'équipe du Chancelier aura pour mission de pacifier le pays et organiser une stabilité basée sur une économie ouverte et un respect de la liberté et des droits humains.

La constitution devra être réformée avec une option de transformer le pays en proposant l'option fédérale. La durée des fonctions du Chancelier intérimaire ne pourra dépasser 18 mois. Une fois les élections fédérales au suffrage universel terminées, la durée normale du mandat du Chancelier ne devra pas dépasser 5 ans, renouvelable une fois. Il faut aussi retrouver une approche du travail en équipe avec des personnalités compétentes et non-médiocres. On ne peut fonctionner comme cela s'est fait pendant 38 ans. On ne peut continuer à accepter que des ministres et des responsables politiques continuent à « travailler » toujours en « bilatéral », en rapportant directement au chef d'Etat au détriment de l'intérêt du pays et des citoyens. Il faut retrouver la cohésion d'une équipe gouvernementale, sinon il n'y a pas de cohérence d'actions et encore moins de résultats. Avec une telle approche de la gouvernance politique et économique, il n'y a qu'allégeance à sens unitique, suspicion et jalousie. Les ministres doivent nécessairement avoir démontré leur capacité à travailler en équipe en tenant compte en priorité des intérêts du peuple-citoyen.

Le Togo ne peut donc avoir deux Présidents. Si le rapport de force entre le président légitime et celui qui a usurpé doit conduire à la mort de Togolais et une déstabilisation de la sous-région, il faut alors repousser cette confrontation dans le temps et opter pour un Togo sans Président ou alors avoir un Président qui aura une fonction honorifique comme en Allemagne et en Autriche. Cela suppose que le pouvoir en place reconnaisse son déficit de popularité et en tire les conséquences en acceptant les verdicts des urnes et en annonçant sa défaite face à sa conscience. La vérité et le bon sens commandent que ces élections entachées d'irrégularités grossières soient tout simplement annulées et que l'on en revienne à la table de négociation.

Rien n'empêche les protagonistes à la présidence de la république de se présenter dans 18 mois dans le cadre d'une Loi fondamentale (constitution) réécrite sans objectif

partisan. Au cours de cette période de transition, l'opposition devra alors déclarer publiquement une amnistie générale qui ne comprendra pas les crimes et les fautes lourdes. Toutefois, des infrastructures d'utilité publique seront proposées comme un moyen de rapatrier volontairement les biens mal acquis. La position des cinq militaires dirigeants le Togo en sous-main devra être clarifiée en tenant compte de la crédibilité de leurs promesses, eu égard à leur passé.

7. Les Etats-Unis peuvent encore sauver la démocratie au Togo

Les Etats-Unis ne peuvent continuer à ne s'intéresser qu'aux pays vulnérables mais considérés comme importants pour les intérêts nationaux des Etats-Unis tels l'Afghanistan, l'Ethiopie, Haïti et le Soudan. Il importe aussi de s'assurer que le combat pour la liberté ne soit pas uniquement lié à des menaces sur le territoire américain ou à la recherche d'intérêts économiques. En effet, l'image des Etats-Unis en termes de défenseur des libertés dans le monde et garant des libertés doit aussi être prise en compte dans les analyses. Si la communauté internationale veut éviter de créer un espace d'instabilité non prévisible au Togo, elle ne peut continuer à faire la sourde oreille aux cris des citoyens togolais dont on confisque jusqu'à la possibilité d'exprimer leur droit à l'autodétermination.

Si l'on souhaite faire basculer le Togo sur la liste des Etats défailants, on ne peut mieux s'y prendre. Les Etats-Unis, à travers la voix de Condoleza Rice, peuvent-ils sincèrement affirmer que les élections au Togo ont été crédibles, ouvertes, transparentes qui par automatisme risquent d'être suivies par une période de violence après les élections ?

En bloquant le processus d'alternance, c'est le poumon de la démocratie togolaise qui est asphyxié. On refuse que les vrais représentés du peuple émergent. L'élection où le perdant se déclare vainqueur transforme le processus électoral en processus de trahison des aspirations du peuple. Qui veut noyer la démocratie au Togo ? Qui veut neutraliser l'émergence de la démocratie au Togo ? Paradoxalement, ce sont les démocraties dites occidentales qui seront tenues responsables puisqu'elles se refusent à prendre position clairement sur des méthodes d'usurpation dignes des républiques bananières où le palais présidentiel dit Lomé 2 est une propriété privée du chef de l'Etat. Que diraient les Français si l'Elisée était une propriété privée du locataire des lieux ?

Conclusion : la neutralité coupable de la Communauté internationale

En définitive et en paraphrasant Aminata Traoré, il faut rappeler que « *dès qu'il s'agit de transférer un soupçon d'« espace décisionnel » vers le peuple-citoyen, les réflexes propres aux partis uniques reprennent le dessus. Il est grand temps que s'instaure davantage de confiance entre les dirigeants et les peuples qui les ont portés au pouvoir*³. » Malheureusement, au Togo, on ne donne même pas la chance à ce peuple de s'exprimer librement. Et les communautés internationale et africaine n'ont même pas honte et s'enferment dans une neutralité coupable⁴ où l'on trinque à la gloire du sang des morts et blessés togolais combattant pour leur liberté.

A défaut, il ne reste plus qu'à compter sur le reste de l'armée togolaise qui reste fidèle à l'éthique, la justice, la paix et la liberté. Il ne faudrait pas que le feu Gnassingbé Eyadéma rappelle son fils de manière inopinée, puisqu'il ne semble pas respecter son « testament verbal » où il recommandait à son fils de lâcher le pouvoir. A défaut, le non-respect des paroles des morts africains aura des conséquences divines.

-
- ¹ AFP, « *Violences à Lomé : au moins trois morts et 13 blessés (le 24 avril 2005 à Lomé)* », 25 avril 2005.
- ² LdC, « Faure est ses généraux », *La Lettre du Continent*, n° 469 du 21 avril 2005, p. 6 et 8.
- ³ Yves Ekoué Amaïzo (sous la direction de), *L'union africaine freine-t-elle l'unité des Africains ? Retrouver la confiance entre les dirigeants et le peuple-citoyen*, avec une préface de Aminata Dramane Traoré, collection « interdépendance africaine », éditions Menaibuc, Paris, 2005, p. 26.
- ⁴ Yves Ekoué Amaïzo (sous la direction de), *La neutralité coupable : l'autocensure freine-t-elle l'unité des Africains ?* Collection « interdépendance africaine », éditions Menaibuc, en préparation, sortie prévue en 2005.